

# Projet Ramsès

## *Manuel d'encodage*

A.-Cl. HONNAY – St. POLIS

Interface Ramsès : 06-01-2010  
Dernière mise à jour du document : 25-01-2010

## TABLE DES MATIERES

0. Introduction.....	3
0.1. Les modules d'encodage, d'analyse et de recherche.....	3
0.2. Les étapes de l'encodage d'un texte.....	3
1. Préparation du texte à encoder .....	5
1.1. Principes de translittération et de traduction.....	5
2. Importation d'un texte et description complète du document .....	10
2.1. Importation d'un texte.....	10
2.2. Description du document et du texte.....	11
2.2.2. <i>Le texte</i> .....	15
2.3. Premiers traitements sur le texte .....	17
3. Utilisation du Text-Editor et du Lexicon-Editor .....	18
3.1. Text-Editor : l'analyse de blocs-occurrences.....	18
3.1.1. <i>La fonction copier/coller</i> .....	18
3.1.2. <i>Que considérer comme un bloc-occurrence dans le Text-Editor ?</i> .....	19
3.1.3. <i>La possibilité d'analyses multiples</i> .....	19
3.2. Utilisation du module Lexicon-Editor .....	21
3.2.1. <i>Les lemmes</i> .....	22
3.2.1.1. <i>Procédure à suivre pour l'encodage d'un nouveau lemme</i> .....	23
3.2.1.2. <i>Suppression et modification de données de l'onglet « Lemme »</i> .....	25
3.2.2. <i>Les flexions</i> .....	26
3.2.2.1. <i>Encodage d'une nouvelle flexion</i> .....	28
3.2.2.2. <i>Suppression et modification de données de l'onglet « Flexion »</i> .....	30
3.2.3. <i>Les graphies</i> .....	30
3.3. Données ecdotiques .....	30
3.3.1. <i>Données ecdotiques concernant un bloc-occurrence</i> .....	30
3.3.1.1. <i>La combinaison des données ecdotiques</i> .....	32
3.3.2. <i>Données ecdotiques concernant le texte</i> .....	32
3.4. Traduction et commentaire.....	32
5. Les modules de recherche.....	34
5.1. Les fonctionnalités de recherche lors de l'encodage .....	34
5.2. Interface de recherche avancées.....	35
6. À réaliser.....	36

## 0. INTRODUCTION

Le projet *Ramsès* consiste en la constitution d'un corpus électronique qui rassemble la totalité des textes conservés en néo-égyptien (Nouvel Empire et Troisième Période Intermédiaire). Loin de se limiter à la saisie informatique des documents, le corpus est enrichi d'une série d'annotations ecdotiques et linguistiques propres à permettre une compréhension plus fine du fonctionnement de la langue des Ramsès.

D'un point de vue pratique, on distingue nettement deux phases dans la constitution de ce corpus : la première consiste en l'encodage des textes (avec lemmatisation, analyse morphologique et traduction) et la seconde en l'analyse syntaxique au sens large (depuis le repérage des constituants jusqu'à la macrosyntaxe) ainsi qu'en l'annotation sémantique et pragmatique des textes.

### 0.1. LES MODULES D'ENCODAGE, D'ANALYSE ET DE RECHERCHE

Aux deux phases de la constitution du corpus correspondent deux modules complémentaires, le Text-Editor et le Syntax-Editor :

1. le Text-Editor permet l'encodage de tout texte néo-égyptien : outre la description complète du document, chaque mot y est analysé dans un bloc-occurrence (lemmatisation, flexion et graphie), les propositions sont identifiées et les informations ecdotiques encodées. Ce module est directement lié au Lexicon-Editor ; dans ce dernier, il est possible d'encoder toutes les informations lexicographiques concernant les lemmes, flexions et graphies ;
2. le Syntax-Editor, quant à lui, permet l'analyse en constituants, l'encodage de leurs rôles syntaxique, sémantique et pragmatique ainsi que le regroupement progressif des constituants jusqu'à la proposition et au texte.

À cela s'ajoute deux modules de recherche (accessibles par l'onglet 'Chercher > Chercher un mot ou Recherche avancée'). Le premier permet des requêtes simples destinées à répondre à des questions qui se posent durant l'encodage. Le second possède une interface spécifique ; il est destiné à répondre à des requêtes complexes sur plusieurs niveaux d'analyse et développé dans le but de recherches linguistiques avancées.

### 0.2. LES ÉTAPES DE L'ENCODAGE D'UN TEXTE

L'encodage et l'analyse linguistique complète d'un texte se répartissent en quatre étapes :

1. Préparation d'un texte à encoder (outil optionnel : un éditeur de texte) ;
2. Importation du texte dans le Text-Editor et description complète du document (outil : Text-Editor) ;
3. Encodage des marques ecdotiques et analyse morphologique complète (outils : Text-Editor – Lexicon-Editor) ;
4. Analyse syntaxique ainsi qu'enrichissement sémantique et pragmatique (outil : Syntax-Editor) ;

Il faut noter que deux procédures de validation doivent être effectuées pour chaque texte du corpus. La première intervient après la troisième étape et est nécessaire avant le passage à la quatrième étape (elle est mentionnée formellement pour chaque texte via la case à cocher « approuvé » accessible dans le Text-Editor : « Menu textes » > « Éditer la description du texte » > onglet « Description principale ».

**Edit Text Information**

Main Description | Text References System

Id: 86

Document: D. Ashmolean Museum 1933.810, r\*

Position in Document:

Text: D. Petrie 9 - D. Ashmolean 1933.810 r\*

Position in Text:

Created by: ac

Creator Note: O. Ashmolean 1933.810, recto  
KRI 5,525-526

Created on: 01-févr.-2004 | Last change on: 01-févr.-2004

Approved

OK | Annuler

Fig. 1 Document approuvé

Une seconde et ultime validation a lieu après la quatrième étape. Tout texte ayant reçu cette seconde validation sera réputé appartenir au corpus *Ramsès*.

## 1. PRÉPARATION DU TEXTE À ENCODER

Préparer un texte consiste à en donner la translittération ainsi que la traduction suivant un modèle déterminé qui permet la reconnaissance du texte lors de son importation dans la base de données *Ramsès*. Chaque texte correspond à un fichier. La procédure à suivre est la suivante :

1. dans un éditeur de texte, écrire le nom du texte hiéroglyphique ainsi que l'édition utilisée ;
2. après un saut à la ligne, placer une première balise indiquant le début du texte, notée « DEBUT » ;
3. le texte est ensuite translittéré proposition par proposition et chacune d'entre elles est suivie de sa traduction. On entend par proposition, toutes propositions indépendantes autonomes verbales ou non verbales ainsi que les prédictions indépendantes non-autonomes. Les relatives et circonstancielles dépendant d'un syntagme nominal, sont incluses dans une proposition indépendante ;
4. chaque proposition translittérée commence toujours après un saut de ligne et est précédée d'une balise notée « H » (= **H**iéroglyphe) suivie d'un blanc typographique. Celle-ci permettra la reconnaissance de l'ensemble de la proposition par la base de données ;
5. pour la même raison, et de la même manière, chaque proposition traduite est précédée d'une balise notée « F » (= **F**rançais) suivie d'un blanc typographique ;
6. le travail terminé, il faut procéder à la sauvegarde du document en « texte seulement » (format \*.txt ou texte brut).

Exemple :

```
O. BM 5625
KRI 6,252,3-253,3

DEBUT
H proposition translittérée
F proposition traduite
H proposition translittérée
F proposition traduite
etc.
```

### 1.1. PRINCIPES DE TRANSLITTÉRATION ET DE TRADUCTION

Pour des raisons évidentes de cohérence, il est impératif, pour tous les encodeurs, d'adopter une méthode unique et commune de translittération :

1. la méthode générale de translittération est celle de A.H. Gardiner ; ainsi  sera transcrit *iw*,  et  respectivement *hry* et *iry* ;
2. pour les graphies syllabiques, on favorisera autant que possible la translittération du schéma consonantique (e.g.  est translittéré *mrkb.t*) ;

3. les formes particulières des prépositions ainsi que des infinitifs ou substantifs féminins à l'état pronominal seront translittérées de manière standard : les particularités graphiques sont stockées dans le partim « flexion » de la lemmatisation. Ainsi ,  et  pourront respectivement être translittérés *hr=f*, *s.t=f* et *ir.t=f* afin que la translittération soit aisément associée à un lemme dans l'interface. Il en va de même pour des orthographe évolutives telles que celles des verbes  ou  qui seront translittérées respectivement *h3b* et *šmi* ;
4. le *-t* du féminin, les infixes de certaines formes de la conjugaison et le yod prothétique sont séparés du lemme par un point ; les pronoms suffixes sont séparés du lemme par le signe « = » (e.g. *s.t-hm.t* ; *i.ir=f sdm*) ; la translittération standard adoptée pour l'infinitif des 3<sup>ae</sup> et 4<sup>ae</sup> inf. est la suivante : radical + *i.t* (e.g. *pri.t*) ;
5. les formes verbales sont désambiguïsées par l'ajout, le cas échéant, d'éléments conformes à leur formation étymologique : p.ex. dans un texte de la XX<sup>e</sup> dynastie, *iw=f sdm* sera encodé soit *iw=f (hr) sdm*, soit *iw=f (r) sdm*. C'est une aide à l'encodage. Le fait de mettre la préposition entre parenthèses permet de ne pas avoir de doute concernant la lemmatisation des différents éléments ;
5. pour les lemmes qui sont susceptibles de plusieurs translittérations, se référer aux lemmes déjà présents dans le lexique de Ramsès : ainsi  se translittère *hsb.t* (et non *h3.t-sp*),  est rendu *3bd* (et non *ibd*). Pour la translittération de lemmes qui ne seraient pas encore présents dans le lexique, on se référera à celle donnée dans la liste de Beinlich « à la mode » A.H. Gardiner ;
6. pour la traduction des noms propres, seuls les noms géographiques ayant reçu une traduction standard (e.g. *w3s.t* « Thèbes »), les noms de saisons (*3h.t* « Akhet », *pr.t* « Péret », *šmw* « Shémou »), les noms de rois et de reines ainsi que les noms de dieux sont francisés, les autres restent sous forme translittérée dans la traduction. Afin de signaler la police de translittération qui devra être affichée pour la transcription des autres noms propres, on utilisera à tous les niveaux (Text-Editor et Lexicon-Editor) les balises '+t' et '+l' au début et à la fin de ces noms (e.g. +timn-Htp+l) ;
7. les noms de fonctions (e.g. *hry md3y.w*) sont décomposés en autant de blocs-occurrences qu'ils comportent de mots dans leur formation. Si un déterminatif du premier élément du titre est rejeté derrière le dernier élément, il sera encodé dans un bloc-occurrence séparé, par exemple :  +  +  +  (ces déterminatifs « séparés » sont translittérés '//' + 'indications sémantiques' dans la traduction). Seuls quelques titres sont considérés comme des noms composés ; on placera des « - » (e.g. *imy-r3*) entre leurs éléments simples ; on se reportera à la liste des titres dans le document partagé « traductions standards » afin de déterminer quel option d'encodage est à retenir ;
8. un nom composé est toujours encodé avec un trait d'union entre ses éléments (*hm-ntr*) ;
9. l'emploi des signes critiques permettant de connaître l'état réel du texte sous-jacent sont : { } = élément superflu ; < > = élément omis par le scribe et ajouté par l'éditeur à la translittération ; [ ] = restitution par l'éditeur d'un élément ou d'un passage en lacune ; ( ) = morphème verbal ajouté dans la translittération ou résolution d'abréviation. Les signes critiques seront développés davantage au § 3.3.
10. une translittération standard a été adoptée pour chaque flexion dans le lexique :
  - a) substantifs et adjectifs

- m. sing. : Ø
- m. pl. : MOT.**w**
- f. sing. : MOT.**t**
- f. pl. : .MOT.**wt**
- duel : MOT.**wy**

## b) verbes

- complément verbal négatif: Ø
- emphatiques *i.ir=f sdm* et *i.sdm=f* : **i.radical**
- emphatique passive *i.sdm=f* : **i.radical.tw**
- emphatique perfective : Ø
- emphatique perfective passive : radical.**tw**
- emphatique prospective : Ø
- emphatique prospective passive : radical.**tw**
- emphatique *sdm.n=f* : radical.**n=f**
- impératif : **i.radical**

## Cas particuliers

- les *4ae inf.*, *caus. 2-lit.*, *caus. 3-lit.* et verbes redoublés : Ø
- *rdi = imy* et *iwi = my*
- impératif négatif : Ø
- inaccompli général : forme brève pour les *inf.* et forme géminée pour les *2ae gem.*
- infinitif : les *3ae inf.*, *4ae inf.* et *caus. 3ae inf.* à l'état absolu, construit et pronominal : radical + **i.t**

## Cas particuliers

- *šm* est traité comme un *3ae inf.*,
- *iwi* a le thème *iy* pour les trois états,
- *rdi* a le thème *di.t* pour les trois états,
- *ini* ne prend pas de terminaison à l'état absolu et construit mais prend la terminaison *.t* à l'état pronominal,
- *iri* n'a pas de terminaison *.t* à l'état pronominal,
- *ih-sdm=f* et *k3-sdm=f* : **ih-radical** et **k3-radical**
- *mrr=f* : les *3ae inf.*, les *4ae inf.* et les *2ae gem.* ont une forme géminée
- pseudo-participe
  - 1<sup>re</sup> pers. sing. : **.kwi**
  - 2<sup>e</sup> pers. m. sing. : **.tw**
  - 2<sup>e</sup> pers. f. sing. : **.tw**
  - 3<sup>e</sup> pers. m. sing. : Ø
  - 3<sup>e</sup> pers. f. sing. : **.ti**
  - 1<sup>re</sup> pers. pl. : **.n**
  - 2<sup>e</sup> pl. : **.tw**
  - 2<sup>e</sup> pl. : Ø
  - 3<sup>e</sup> pl. : Ø
- participes actifs : **i.radical**
- participes passifs : radical.**y.t** [MAIS : les *3-lit.* et les *caus. 2 lit.* : Ø]
- formes relatives : **i.radical**
- forme relative *sdm.n=f* : radical.**n**

- perfectif passif : radical.**w**
- perfectif : Ø [MAIS : *iri = iry* ; *rdi = di* ]
- subjonctif : Ø [MAIS : *iri = iry* ; *rdi = di* et *iwi = iw* ; les *3ae inf* : radical.**y** ]
- subjonctif passif : radical.**tw**

Le même souci de cohérence s'applique à la traduction. Il est impératif d'assurer la plus grande homogénéité possible entre les traductions que proposent les différents encodeurs :

1. une liste de formules dont la traduction est standardisée est disponible dans le document partagé « traductions standards » ;
2. les seuls signes critiques utilisés dans la traduction consistent en le signalement d'une lacune noté « [] » ;
3. les mots qui restent translittérés dans la traduction (essentiellement les noms propres) sont marqués des balises '+t' et '+l' au début et à la fin de ces noms (e.g. +timn-nxt+l) ;
4. lorsque deux traductions sont possibles pour un mot, un syntagme ou une prédication, les deux propositions de traduction sont notées et séparées par un slash « / » (e.g. *dd=i* « Il a dit/qu'il puisse dire »)
5. une traduction incertaine est suivie d'un point d'interrogation mis entre parenthèses (?);

Exemple :

O. BM 5624  
 KRI 5,475,5-476,7  
 DEBUT  
 H [xr ir Hr]-sA twi aHa.kwi Hr qd iw rmT xa-<m>-nwn Hr bAk m  
 tAy.f maHa.t  
 F Et ensuite, j'étais occupé à construire pendant que l'homme  
 +txa-m-nwn+l travaillait dans sa tombe.  
 H Abd 1 Smw sw 6 iw=f Hr wsf  
 F Le 1<sup>er</sup> mois de la saison Shémou, le 6<sup>e</sup> jour, il s'absenta,  
 H iw=f Hr gmi.t pA AH-Hw.t nty m-Xnw=s  
 F il découvrit le puits qui était à l'intérieur,  
 H iw=f Hr hAi.t im irm AT.w nfr-http iw bn twi im  
 F et il y descendit avec l'officier-+tAT.w+l +tnfr-htp+l alors  
 que je n'y étais pas.  
 H xr <ir> Hr-sA Abd 1 Smw sw 7 gmi.t aA-n-is.t xnsw Hms Hr swr  
 F Ensuite, le 1<sup>er</sup> mois de la saison Shémou, le 7<sup>e</sup> jour, on  
 trouva le chef d'équipe +txnsw+l qui buvait.  
 H ir Hr-sA twi aHa.kwi irm Hri sA Hwi-nfr rmT-is.t bAk-n-wrl  
 iw bw rx=<i> pA nty pA AH-Hw.t n(y) tAy.i maHa.t im  
 F Après quoi, je me suis tenu en compagnie de +tHri+l, fils de  
 +tHwi-nfr+l et de l'artisan +tbAk-n-wrl+l, sans savoir où

était le puits de ma tombe.

H gm sS imn-nxt pA {A.t}<AH-Hw.t>

F Le scribe +timn-nxt+l découvrit le puits en disant :

H r-Dd my r Xry

F Entre !

H ptr=k tA s.t nty wn r tA maHa.t n(y) +txa-m-nwn+l

F Tu verras la place qui ouvre sur la tombe de +txa-m-nwn+l.

H Hsb.t 7 nsw.t bity Dsr-xpr-ra anx wDA snb Hr-m-Hb anx wDA  
snb hrw n(y) saq i.ir rmT HAY pAy.i it r pA xr

F An 7 du roi de Haute et Basse Égypte Djéserkhéperrê, VSF, Horemheb, VSF, jour où l'artisan +tHAY+l, mon ancêtre, entra dans la nécropole.

(...)

H iw=f Hr di.t tA maHa.t n(y) imn-<ms> n HAY pAy.i it m sHn iw  
Hnr tAy.i mw.t tAy.f Sri(.t) {r}<n> ms=f iw mn <m>-di=f Sri  
aHAty iw nAy.f {.f} s.wt xpr xAa

F Il donna la tombe d'+timn-ms+l à +tHAY+l, mon ancêtre, selon un ordre car +tHnr+l, ma mère, était sa propre fille, car il n'avait pas de fils et car leurs tombes étaient tombées dans un état d'abandon.

H xr Hr-sA m Hsb.t 21 Abd 2 Smw sw 1 iw=<i> Hr aHa m-bAH imn-  
Htp anx wDA snb Hr Dd n=f

F Ensuite, en l'an 21 du 2<sup>e</sup> mois de la saison Shémou, le 1<sup>er</sup> jour, je me présentai devant Amenhotep, VSF, en lui disant :

H swD r=<i> wa maHa.t m nA it.w

F Assigne-moi une tombe des ancêtres.

H iw=f Hr di.t n=i tA maHa.t n(y) Hay m mDA.t

F Il m'attribua la tombe de +tHay+l par écrit

H iw=i Hr mH r bAk im=s

F et je me mis à y travailler.

## 2. IMPORTATION D'UN TEXTE ET DESCRIPTION COMPLÈTE DU DOCUMENT

C'est le Text-Editor qui permet l'importation d'un texte (translittéré et traduit selon la méthode décrite au § 1) ainsi que sa description complète. Au lancement d'une session dans le Text-Editor, chaque encodeur du projet Ramsès doit s'identifier :

1. entrer l'adresse du serveur : 139.165.xxx.xxx (celle-ci est susceptible de varier dans le temps) ;
2. entrer le nom de la base : « ramses » ;
3. entrer son « *User Login* » ;
4. entrer son « *User Password* » ;
5. cliquer sur « OK » pour accéder à l'interface.



Fig. 2 Fenêtre « Entrez le login »

### 2.1. IMPORTATION D'UN TEXTE

La procédure à suivre pour l'importation d'un texte dans la base de données est la suivante :

1. il faut se trouver dans un nouveau document, cliquer sur « Fichier » > « Nouveau » ;
2. dans le menu « Fichier », sélectionner « Importer un texte simple » ;
3. sélectionner dans le dossier ad hoc le fichier \*.txt comprenant le texte translittéré et traduit ;
4. cliquer sur « ouvrir ».



Fig. 3 Importation d'un texte

Dans le cas de textes longs, il est possible que l'encodeur souhaite importer le texte en plusieurs parties afin de pouvoir alterner le travail de transcription/traduction et celui de lemmatisation/analyse. Cela est tout à fait possible ; il suffit de suivre la procédure d'importation normale pour une première partie du texte, de le traiter, puis de répéter la procédure complète d'importation avec une deuxième partie du texte (tout en gardant le premier texte ouvert) : la translittération et segmentation en blocs-occurrences viendra se placer à la fin de la première partie du texte déjà analysée. La procédure peut être répétée *ad libitum*.

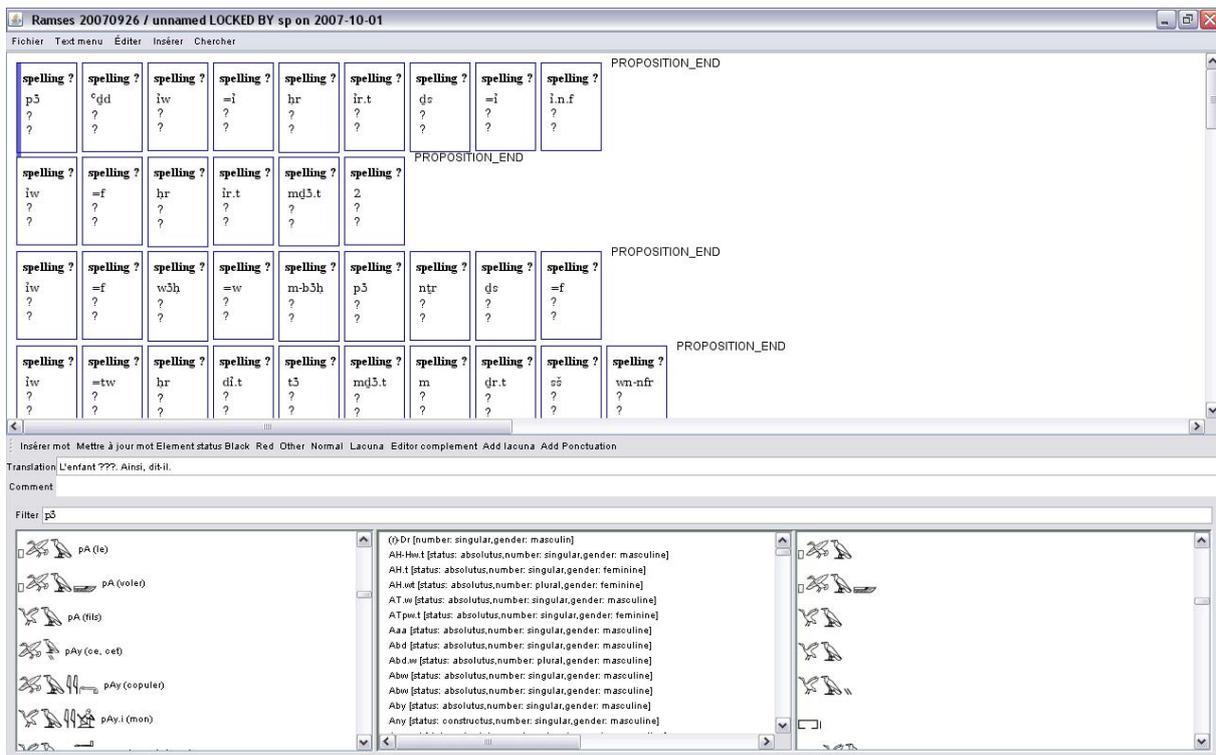


Fig. 4 Exemple d'un texte après son importation

Cette procédure d'importation est de beaucoup la plus commode pour les textes d'une certaine longueur ; cependant, pour les textes très courts, elle peut s'avérer fastidieuse comparativement au nombre de blocs-occurrences à encoder et analyser. Dans ce cas, on pourra utiliser l'option « Insérer une translittération » (accessible via le menu « Insérer »). Dans cette fenêtre, il est possible de transcrire directement un texte dans l'interface du Text-Editor : chaque retour chariot correspond à une marque de fin de proposition ; la traduction doit être ajoutée par après dans le champ de la fenêtre principale qui lui est réservé.

Picture

Fig. 5 Fenêtre « Insérer une translittération »

## 2.2. DESCRIPTION DU DOCUMENT ET DU TEXTE

Avant de débiter l'encodage d'un texte, on procèdera à sa description générale. Si la plupart des textes sont conservés sur un seul document, il est des cas où un texte est conservé sur plusieurs

documents (e.g. *La bataille de Qadesh*) et, inversement, où un document contient plusieurs textes (e.g. le P. Harris 500 qui contient plusieurs textes littéraires). C'est la raison pour laquelle le Text-Editor différencie l'encodage des informations concernant, d'une part, le document et d'autre part, le texte. Le texte qui est encodé dans l'interface principale est celui d'un document particulier (qui est associé à un texte, cf. la description des champs « Position dans le document » & « Position dans le texte » plus bas). Pour accéder à la description du document et du texte, on procédera comme suit :

1. dans le menu « Menu textes », sélectionner « Éditer la description du texte » ;
2. la fenêtre « Édition de la fiche du texte » est alors ouverte. Elle comporte deux onglets : « Description principale » et « Système de référence du texte » ;

Fig. 6 Fenêtre « *Édition de la fiche du texte* »

3. le champ « Creator Note » contient les informations récupérées lors de l'importation du fichier \*.txt concernant le nom du document et l'édition utilisée. Les références à des ouvrages ayant été consultés pour l'analyse et la traduction du texte peuvent y être ajoutées ;
4. ces informations doivent être copiées dans le second onglet (« Système de référence du texte ») ; le nom du document servira de premier système de référencement et l'édition utilisée le second : il faut donc entrer le nom du texte en regard de « source » dans le premier système de référence et celui de l'édition utilisée en regard de « source » dans le second système de référence (uniquement édition et volume, pas de numéro de page à ce niveau) ; ?automatisation?
5. Le champ « Préfixe » ne sera utilisé que lorsqu'un même préfixe de référencement s'applique à tout le document, par exemple « r° » pour un document dont le texte ne serait écrit que sur le recto, « v° » pour verso.

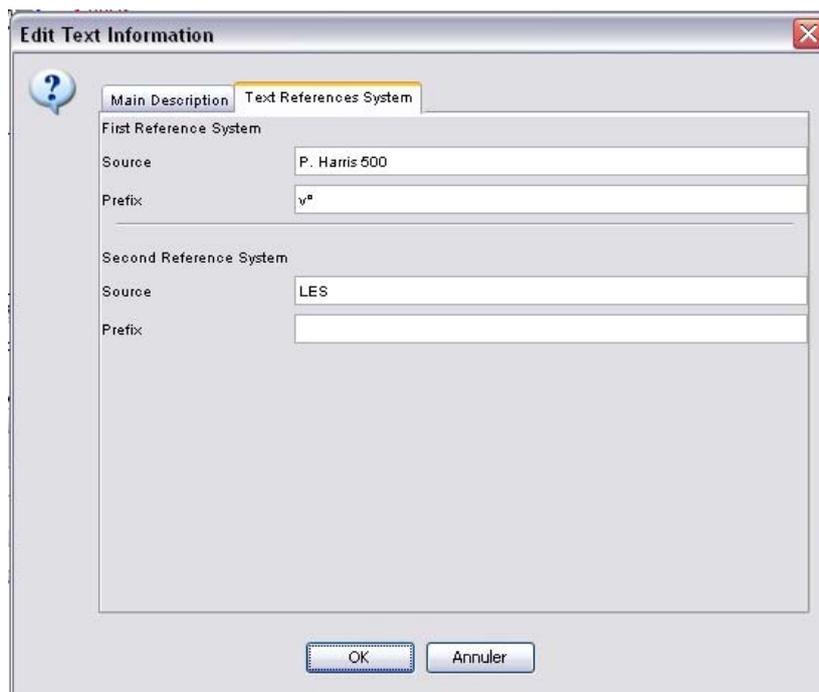


Fig. 7 L'onglet « Système de référence du texte »

On essayera, autant que possible, de respecter les règles générales suivantes dans la manière d'écrire les noms des documents et des éditions : **?procédures de vérification automatique?**

1. concernant les documents :
  1. l'abréviation O(straca), P(apyrus) et T(ablette) sera toujours suivie d'un point et en majuscule : « O. », « P. » et « T. » ;
  2. si le nom est un nom de lieu, il sera écrit en français : O. Caire (et non O. Cairo), O. Bruxelles (et non O. Brussels) ;
  3. les abréviations d'usage en égyptologie pour les noms de lieux et d'institutions seront respectées : O. DeM, P. BM, P. BN ;
  4. si le nom renvoie à un égyptologue ou à un collectionneur, on ne conservera pas le prénom : O. Gardiner (et non O. A. Gardiner).
2. concernant les éditions :
  1. on utilisera l'abréviation courante de l'édition en majuscule : KRI, LES, LEM, LRL, etc. ;
  2. si l'édition comporte plusieurs volumes, le numéro de volume sera écrit en chiffre arabe après une espace : KRI 5 ;
  3. si le texte tient sur une page de l'édition, on ajoutera le numéro de page après une virgule, sans espace : KRI 6,345 ;
  4. si le texte tient sur plusieurs pages de l'édition, on ajoutera le numéro de la première page qui sera suivi d'une virgule, du numéro de la première ligne, d'un tiret, du numéro de la dernière page, d'une virgule, et du numéro de la dernière ligne (aucune espace ne sera placée dans la référence) : KRI 7,189,5-191,8. Cette dernière remarque vaut évidemment pour les données à fournir lors de l'importation (cf. § 1), mais ne seront pas encodées dans « source », car le numéro des pages est une variable qui sera traitée dans « Insérer une position » (cf. § 2.3) ;

Exemples pour les documents :

O. Berlin P 10627	P. Anastasi 8
O. BM 5625	P. Berlin P 10488
O. Caire 25518	P. BN 197 IV
O. Gardiner 5643	P. Leiden I 360
O. Bruxelles E. 2423	P. Salt 124
O. DeM 303	

Exemples pour les éditions :

KRI 6,324  
 KRI 5,576,7-577,4  
 LES 68-75  
 LRL 64

### 2.2.1. *Le document*

On accède à la description du document en cliquant sur le bouton en regard de « Document » dans l'onglet « Description principale » de la fenêtre « Édition de la fiche du texte ». La fenêtre « Éditer/sélectionner des documents » est ouverte. Elle permet d'ajouter de nouveaux documents dans la base de données. Plusieurs cas peuvent se présenter.

1. Si l'on encode un texte appartenant à un document déjà présent dans la base de données (cas d'un document contenant plusieurs textes) :
  1. sélectionner le document en question dans la liste déroulante (on peut se servir du champ juste au-dessus de la liste déroulante, qui fait office de filtre pour le retrouver) ;
  2. cliquer sur « OK » ;
  3. le nom du document apparaît alors dans le champ document de l'onglet « Description principale ».
2. Si l'on encode un texte appartenant à un document qui n'est pas encore présent dans la base de données :
  1. cliquer sur le signe « + » en regard de la liste déroulante, on peut alors encoder ce nouveau document ;
  2. cliquer sur le signe « + » en regard du champ « Noms », cette action ouvre une fenêtre qui permet d'encoder le nom du document (respecter les règles décrites au § 2.2 concernant l'orthographe des noms de documents). Si un document est connu sous plusieurs noms (*e.g.* P. Harris 500 = P. BM 10060), on répètera l'opération en cliquant à nouveau sur le « + » en regard du champ « Noms », ce qui permettra l'encodage d'un second nom pour le document ;
  3. choisir dans la liste déroulante la datation. Les données concernant la datation sont issues d'un thésaurus organisé hiérarchiquement ; cela implique que, en fonction des informations dont on dispose concernant la datation (voir les quatre cases à cocher), on pourra opérer un choix très précis (un champ est prévu pour préciser l'année de règne, *e.g.* Ramsès 3, an 4) ou laisser la datation

sous-spécifiée (e.g. 20<sup>e</sup> dynastie) ; parfois, fin/début XX<sup>e</sup> dynastie=> peut-être ajouter une mention fin/début d'une dynastie

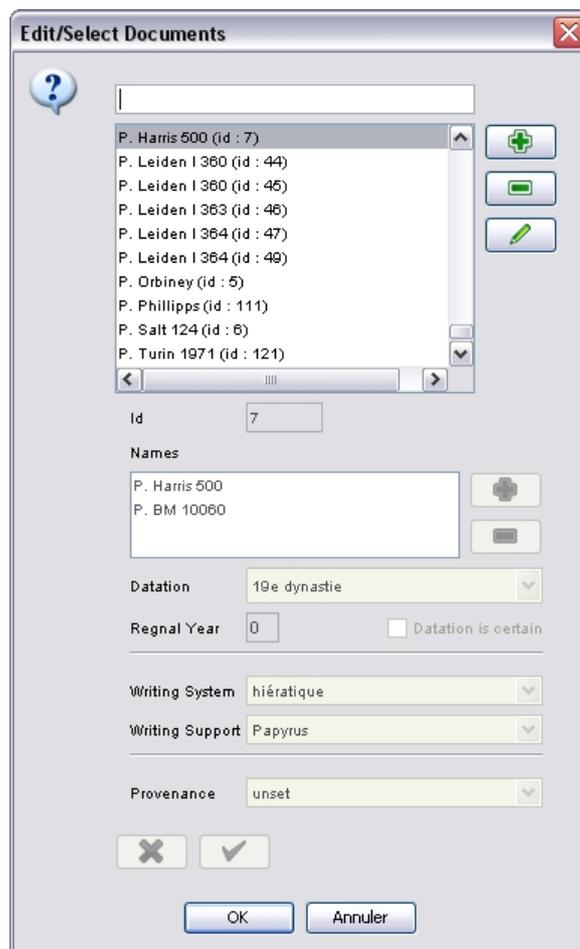


Fig. 8 Fenêtre « Éditer/sélectionner des documents »

4. choisir dans la liste déroulante le type d'écriture utilisé dans le document ;
5. choisir dans la liste déroulante le support matériel de l'écriture ;
6. choisir dans la liste déroulante la provenance du document. Les données concernant la provenance sont issues d'un thésaurus organisé hiérarchiquement ; cela implique que, en fonction des informations dont on dispose concernant l'origine du document, on pourra opérer un choix très précis (e.g. Deir el-Medineh) ou laisser l'origine sous-spécifiée (e.g. Haute-Égypte) ;
7. cliquer sur le « v » pour valider les informations encodées ;
8. cliquer sur « OK » ;
9. le nom du document apparaît alors dans le champ « Document » de l'onglet « Description principale ».

### 2.2.2. Le texte

On accède à la description du texte en cliquant sur le bouton en regard de « Texte » dans l'onglet « Description principale » de la fenêtre « Edition de la fiche du texte ». La fenêtre

« Editer/sélectionner un texte » est ouverte. Elle permet d'ajouter de nouveaux textes dans la base de données.

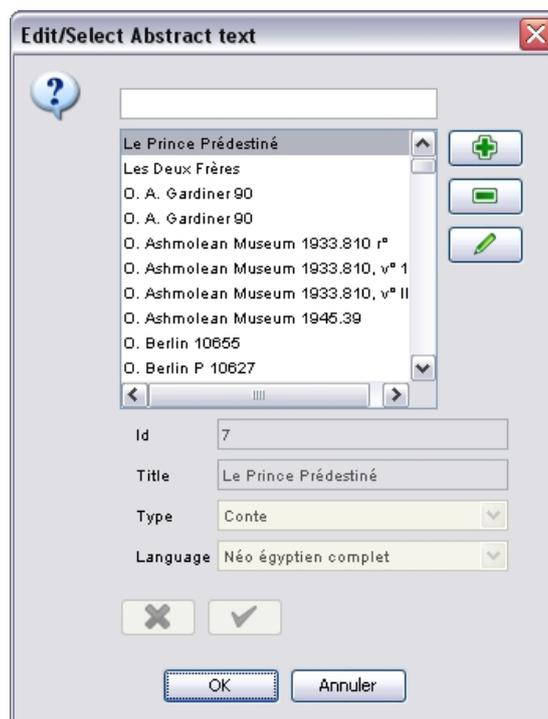


Fig. 9 Fenêtre « Editer/sélectionner un texte »

On entend ici par texte l'entité pouvant éventuellement être représentée par plusieurs documents avec leurs variantes. La procédure à suivre est la suivante :

1. cliquer sur le « + » en face de la liste des textes existant afin de pouvoir encoder le titre d'un nouveau texte (*e.g. Les deux frères*). Pour les textes non littéraires qui ne sont conservés que sur un seul document (*e.g. O. Berlin P 10627*), le nom du texte abstrait sera toujours équivalent au nom du document et doit être précisé dans tous les cas. Lorsqu'un texte non littéraire est conservé sur plusieurs documents, le nom du texte consistera en la concaténation du nom des différents documents (par exemple, *O. Petrie 9 – O. Ashmolean 1933.810 r°* pour un texte conservé par l'O. Petrie 9 et le recto de l'O. Ashmolean 1933.810) ;
2. choisir dans la liste déroulante le type de texte. Les données concernant les types de texte sont issues d'un thésaurus organisé hiérarchiquement ; cela implique que, en fonction des informations dont on dispose concernant la classification du document, on pourra opérer un choix très précis (*e.g. comptable*) ou laisser son type sous-spécifié (*e.g. non-littéraire*) ;
3. choisir dans la liste déroulante le niveau de néo-égyptien du texte encodé : néo-égyptien complet, mixte ou partiel ;
4. cliquer sur le « v » pour valider les informations encodées ;
5. cliquer sur « OK » ;
6. le nom du texte apparaît alors dans le champ « Texte » de l'onglet « Description principale ».

La fenêtre « Edition de la fiche du texte » peut alors être fermée en cliquant sur « OK » pour valider les informations encodées concernant le document, le texte et le système de référencement utilisé.

### 2.3. PREMIERS TRAITEMENTS SUR LE TEXTE

Une fois la description du document et du texte effectuée, la première opération à réaliser est de sauvegarder le document : « Fichier » > « Sauver ».

Cela fait, il faut se définir comme l'utilisateur possédant les droits en écriture exclusifs sur ce texte (« Fichier » > « Verrouiller le texte »), afin d'obtenir le droit de modifier le texte importé.

On commencera ensuite par ajouter tous les sauts à la ligne du document et de l'édition utilisée :

1. placer le curseur au niveau d'un saut à la ligne (que ce soit dans le document ou dans l'édition) ;
2. dans le menu « Insérer », sélectionner « Insérer une position » ;
3. choisir le système de référence voulu (document ou édition) ;
4. donner le numéro de ligne correspondant à la position du curseur ;

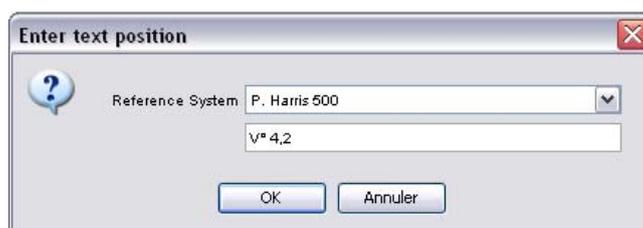


Fig. 10 Fenêtre « *Entrer la position du texte* »

Si un saut de ligne dans le document coupe un mot en deux, on placera le saut de ligne après le mot : un mot appartient à la ligne sur laquelle il commence. On mettra la position encodée à sa suite en bleu (www), ce qui permettra de signaler qu'un mot est coupé.

Si le début d'une proposition coïncide avec un saut à la ligne dans le document, ce dernier se place en tête de la nouvelle proposition et non avant la marque de fin de proposition qui précède.

### 3. UTILISATION DU TEXT-EDITOR ET DU LEXICON-EDITOR

Le Text-Editor et le Lexicon-Editor sont deux interfaces interconnectées qui permettent l'encodage d'un texte dans son ensemble : graphies, flexions, lemmatisation, translittération et traduction. Le Text-Editor sert, comme son nom l'indique, à l'encodage du texte à proprement parler. Chaque mot en translittération y est associé à un lemme, à une flexion ainsi qu'à une graphie et l'ensemble des informations ecdotiques peuvent être intégrées. Le Lexicon-Editor sert, quant à lui, à la description lexicographique précise de tous les types de lemme, et l'encodage des différentes flexions et graphies effectivement attestées pour chaque lemme.

#### 3.1. TEXT-EDITOR : L'ANALYSE DE BLOCS-OCCURRENCES

Une fois importé dans le Text-Editor, le texte se présente comme une suite de blocs-occurrences et chaque saut à la ligne correspond à une fin de proposition (cf. Fig. www). Le menu supérieur du Text-Editor permet l'accès à l'ensemble des fonctions nécessaires à l'encodage complet d'un texte (certaines d'entre elles sont reprises par les boutons servant de raccourcis en bas de la fenêtre principale d'encodage). Le bas de la fenêtre est, quant à lui, constitué de trois listes déroulantes (lemmes – flexions – graphies) qui rassemblent, sous une forme résumée, les informations lexicographiques encodées grâce au Lexicon-Editor.

L'analyse de chaque bloc-occurrence est réalisée comme suit :

1. le curseur est placé derrière le bloc à analyser ;
2. le filtre de l'interface place automatiquement la liste des lemmes à hauteur des lemmes correspondant potentiellement à la translittération présente dans le bloc ;
3. l'encodeur choisit le lemme voulu dans la liste pour le bloc en cours d'encodage ;
4. un filtre sélectionne alors automatiquement les flexions et graphies attestées pour ce lemme ;
5. l'encodeur choisit la flexion appropriée dans la liste des flexions ;
6. l'encodeur choisit la graphie appropriée dans la liste des graphies ;
7. il clique sur « Mettre à jour mot » (ctrl + u) dans le menu « Éditer » (ou sur le raccourci « Mettre à jour mot ») ;
8. le bloc-occurrence se voit alors attribuer un lemme, une flexion et une graphie dans le bloc-occurrence et le curseur se place automatiquement derrière le bloc-occurrence suivant.

Si le lemme souhaité n'est pas dans la liste à l'étape 3, il s'agira alors de mettre à jour le lexique, voir § 3.2 (pratiquer de même si une flexion et/ou une graphie manque aux étapes 5 et/ou 6).

##### 3.1.1. *La fonction copier/coller*

Lorsqu'un bloc-occurrence (voire un groupe de blocs-occurrences) est répété plusieurs fois dans un même texte, il peut s'avérer utile de pratiquer un copier/coller du dit bloc ou groupe afin de ne pas devoir répéter plusieurs fois les mêmes analyses :

1. placer le curseur du Text-Editor devant le bloc-occurrence ou groupe de blocs à copier ;
2. appuyer sur « Majuscule » + « Flèche de déplacement vers la droite » jusqu'à ce que le bloc-occurrence ou le groupe de blocs-occurrences soit en surbrillance ;
3. copier/couper la sélection au moyen de « Éditer » > « Couper » ou « Copier » (ctrl + c ou ctrl + x) ;
4. placer le curseur à l'endroit du texte où la sélection doit être copiée ;
5. coller la sélection au moyen de « Éditer » > « Coller » (ctrl + v).

### 3.1.2. *Que considérer comme un bloc-occurrence dans le Text-Editor ?*

Un bloc occurrence est associé à un lemme. Si l'on s'en tient à la définition traditionnelle du lemme, celui-ci est la forme canonique d'un mot variable ; on entend ici par « mot » l'unité linguistique de signification syntaxique minimale. Pour qu'un mot puisse être associé à un lemme, il doit répondre à l'épreuve de commutation sur l'axe paradigmatique, et s'associer librement à d'autres catégories du discours sur l'axe syntagmatique. Par exemple, le pronom suffixe est généralement traité comme un lemme, sauf dans le cas de l'article possessif *p3y.f*.

### 3.1.3. *La possibilité d'analyses multiples*

À compléter (Dominique).

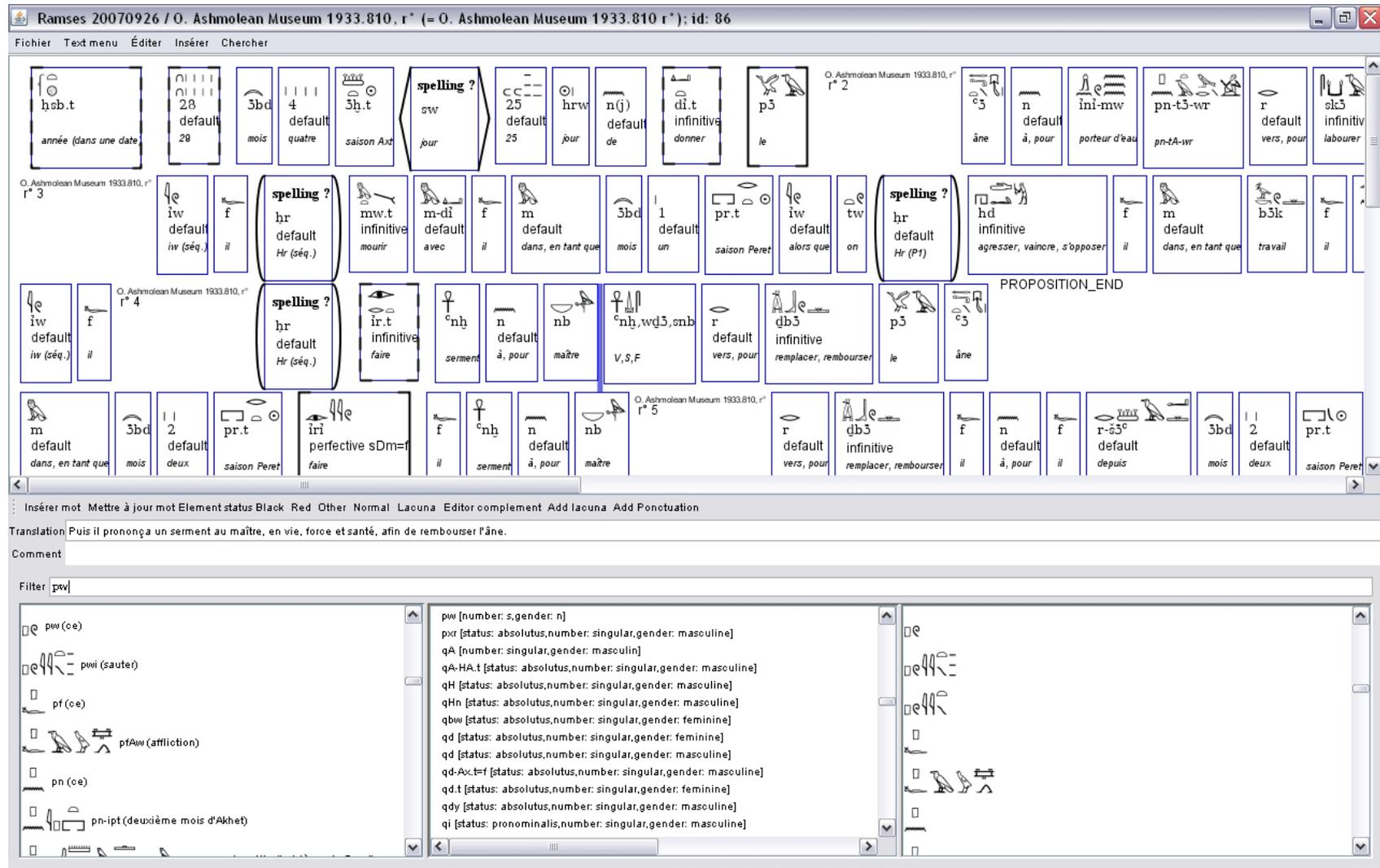


Fig. 11 L'interface Text-Editor

### 3.2. UTILISATION DU MODULE LEXICON-EDITOR

Lorsqu'un lemme, une flexion ou une graphie nécessaire dans l'encodage d'un texte n'est pas présente dans le lexique existant, il faut ouvrir le Lexicon-Editor : « Fichier » > « Ouvrir le lexique » (ctrl + m). Cette interface permet l'encodage de nouveaux lemmes, flexions et graphies dans la base de données Ramsès (cf. § 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3).

Une fois le lexique modifié, on revient dans le Text-Editor en fermant la fenêtre du Lexicon-Editor (il n'y a pas de sauvegarde à opérer avant la fermeture : les données sont validées et automatiquement enregistrées lors de l'encodage). Il faut ensuite mettre à jour le lexique disponible dans l'interface du Text-Editor au moyen de « Fichier » > « Recharger le lexique » (ctrl + l). Les nouvelles données lexicales sont alors disponibles dans l'interface Text-Editor.

Le Lexicon-Editor est donc composé de trois parties qui sont accessibles grâce aux trois onglets situés dans le coin supérieur gauche de l'interface :

1. un clic sur l'onglet « Lemme » donne accès aux lemmes ;
2. un clic sur l'onglet « flexion » donne accès aux flexions ;
3. un clic sur l'onglet « Graphie » donne accès aux graphies.

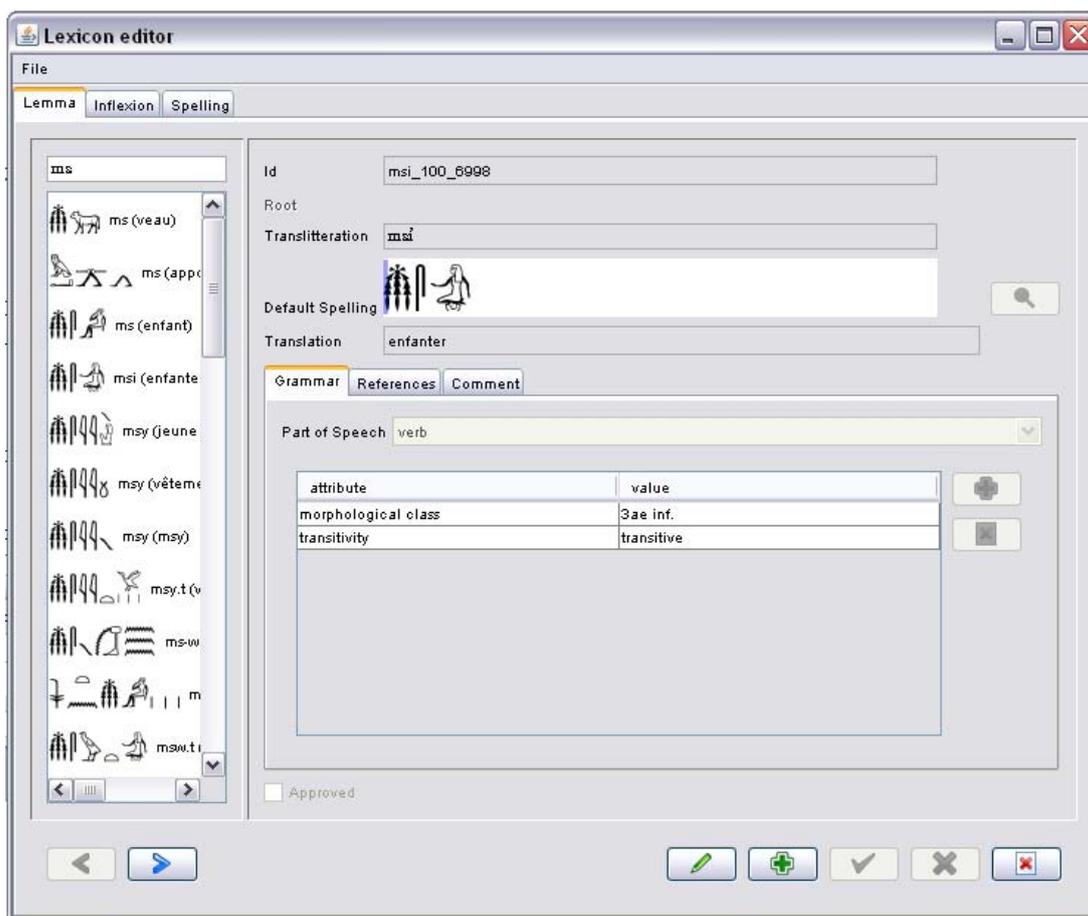


Fig. 12 Lexicon-Editor – onglet « Lemme »

### 3.2.1. Les lemmes

Dans l'onglet « Lemme », la liste déroulante sur la gauche de l'interface permet de visualiser l'ensemble des lemmes encodés avec leur translittération et leur traduction. Cette liste a l'avantage d'autoriser un contrôle rapide de la présence ou de l'absence d'un lemme déterminé dans le lexique ; on évitera ainsi l'encodage de doublons en vérifiant scrupuleusement la présence d'un lemme :

1. entrer le lemme en translittération dans le champ qui surmonte la liste déroulante ; le filtre de ce champ place progressivement la liste à hauteur des lemmes correspondant à la translittération déjà encodée ;
2. un clic sur le lemme recherché dans la liste déroulante le fait apparaître dans la partie droite de l'onglet « Lemme ». On peut alors accéder à tous ses invariants morphologiques ;
3. si, après recherche sur toutes les formes de translittération possibles pour un lemme à encoder, il s'avère que celui-ci n'est effectivement pas présent, on procédera à l'encodage d'un nouveau lemme (cf. § 3.2.1.1).

La partie située à droite de l'interface contient (outre une translittération, une graphie et une traduction canonique du lemme) tous les invariants morphologiques/sémantiques pour chaque catégorie du discours (onglet « Grammaire »), les références dictionnaires (onglet « Références ») et d'éventuels commentaires (onglet « Commentaire ») :

1. L'onglet « Grammaire » permet de définir la catégorie du discours à laquelle appartient le lemme (= « Partie du discours »). Chacune des quinze catégories du discours possède un certain nombre d'attributs (« attribute ») auxquels il convient de donner une valeur (« value »). On prendra garde à ce que chaque catégorie du discours se voit attachée de **tous les attributs possibles** ; si tous les attributs n'apparaissent pas dans la fenêtre qui leur est destinée, il suffit d'appuyer sur le « + » en regard de celle-ci pour faire apparaître une ligne d'attribut supplémentaire, puis de sélectionner l'attribut manquant en cliquant sur la partie « attribut » de la nouvelle ligne : **créer procédure de contrôle pour s'assurer que tous les attributs sont présents?**
  - a. substantive
    - 1) attribut « animate » (« value » : animate/inanimate)
    - 2) attribut « comptable » (« value » : comptable/massive/collective)
    - 3) attribut « semanticClass » (« value » : geographic/proper name/king/god/function)
  - b. adjective
  - c. verb
    - 1) attribut « morphological class », « value » :
      - a) unknown
      - b) 2-lit.
      - c) 3-lit.
      - d) 3-lit. med A
      - e) 3-lit. ult. A
      - f) 4-lit.

- g) 3ae inf.
  - h) 4ae inf.
  - i) caus. 2-lit.
  - j) caus. 3-lit.
  - k) ABAB
  - l) 2ae gem.
  - m) n + ABAB
  - n) caus. n + ABAB
  - o) irregular
  - p) composite
  - q) caus. s-ABAB
  - r) caus. 3ae inf.
  - s) caus. 2ae gem.
  - t) 3ae gem
  - u) 5-lit.
2. attribut « transitivity » (« value » : transitive/intransitive)
- d. verbal operator
  - e. personal pronoun
    - 1) attribut « family » (« value » : suffix/dependant/independent/first present/new object pronoun)
  - f. pronoun
    - 1) attribut « family » (« value » : interrogative pronoun)
  - g. connectors
    - 1) attribut « family » (« value » : preposition/conjunctions/others)
  - h. adverb
  - i. particle
  - j. direct indicator of initiality
  - k. article/demonstrative
    - 1) attribut « category » (« value » : demonstrative/defined article/undefined article)
  - l. possessive article
  - m. independant grammatical words
    - 1) attribut « category » (« value » : negative/part of a verbal syntagm/part of a sequential verbal syntagm/ny-sw/others)
  - n. unknown/undefined
  - o. quantifier
    - 1) attribut « type » (« value » : quantificateur/cardinal/ordinal)
2. un clic sur l'onglet « Références » donne accès aux données concernant les références aux dictionnaires qui ont été consultés lors de l'encodage d'un lemme.
  3. un clic sur l'onglet « commentaire » donne accès à une fenêtre dans laquelle peuvent être encodés tous les commentaires nécessaires.

### 3.2.1.1. Procédure à suivre pour l'encodage d'un nouveau lemme

1. afin de créer un nouveau lemme dans le Lexicon-Editor, on clique sur le bouton « + » situé dans le coin inférieur droit de l'onglet « Lemme » ;
2. dans le champ « translittération », on encode le lemme en translittération ;

3. dans le champ « traduction », on encode une traduction canonique du lemme en français ;
4. afin d'encoder la graphie, on clique sur le bouton contenant une loupe. Apparaît alors une fenêtre nommée « Choisir une graphie », celle-ci permet d'activer une seconde fenêtre nommée « Entrer une nouvelle graphie » grâce au bouton « + » ;

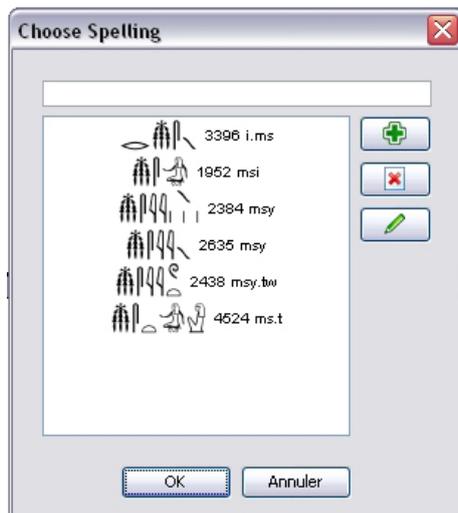


Fig. 13 La fenêtre « Choisir une graphie »

5. dans cette fenêtre, on place le curseur dans le champ « translittération », que l'on remplit ;
6. on place ensuite le curseur dans le champ « MdC » afin d'introduire les codes définis dans le « Manuel de codage » correspondant à la graphie hiéroglyphique souhaitée ;

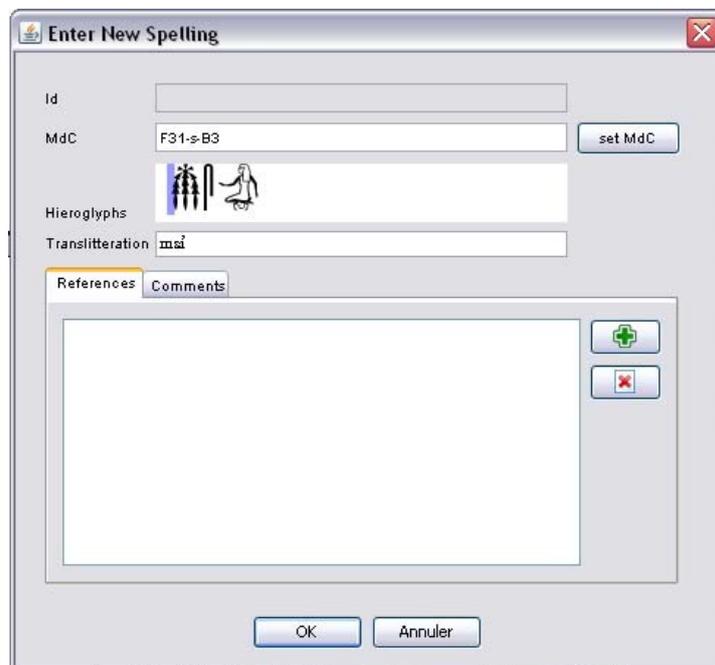


Fig. 14 Fenêtre « Entrer une nouvelle graphie »

7. un clic sur le bouton « fixer MdC » fait apparaître la graphie dans le champ « Hiéroglyphes » ;
8. On peut ajouter des références renvoyant à la graphie grâce à l'onglet référence (sur son fonctionnement, voir § 3.2.1 seconde liste, point 2) ainsi que d'éventuels commentaires dans la fenêtre de l'onglet « Commentaire » ;
9. on clique sur le bouton « OK » pour accepter la nouvelle graphie ;
10. une fois la fenêtre « Entrer une nouvelle graphie » fermée, la graphie encodée, suivie d'un numéro d'identification et de sa translittération, apparaît dans la fenêtre « Choisir une graphie » ; on la sélectionne puis on clique sur le bouton « OK » pour son enregistrement dans le champ qui lui est réservé dans le Lexicon-Editor ;
11. dans l'onglet « Grammaire », on sélectionne la partie du discours correspondant au lemme à encoder dans la liste déroulante « Partie du discours » ;
12. en fonction de la nature du lemme, les attributs complémentaires sont encodés dans la partie centrale de l'interface (cf. 3.2.1 seconde liste, point 1) ;

Exemple reprenant les points 10 et 11 pour le : *šmi* « s'en aller » :

1. on sélectionne « verb » dans « Partie du discours » ;
2. en regard de « morphological class », on clique sur « to complete », ce qui ouvre une liste déroulante dans laquelle on sélectionne la classe morphologique du verbe *šmi*, 3ae inf. ;
3. en regard de « transitivity », on clique sur « transitive », ce qui ouvre une liste déroulante dans laquelle on sélectionne la valeur « intransitive » correspondant au verbe *šmi*.

13. on encode les références bibliographiques se rapportant au lemme dans l'onglet « Références ». Pour ajouter une référence, procéder comme suit :
  1. cliquer sur le « + » à côté de la fenêtre « Références » ;
  2. choisir le dictionnaire source dans la liste déroulante « Source » (Lesko, Hannig, *Wb.*, etc.) ;
  3. donner la référence précise dans le dictionnaire choisi dans le champ « Position dans la source » (*e.g.* III,121 pour Lesko ; IV,132 pour *Wb.* [le numéro du volume est toujours en chiffre romain, suivi d'une virgule, suivi du numéro de page sans espace] ; 124 pour Hannig) ; ?indiquer n° des *beleg*.?
  4. cliquer sur « OK », la référence bibliographique est alors ajoutée à la fenêtre principale de l'onglet « Références » ;
14. on ajoute les commentaires éventuels sur le lemme dans l'onglet « Commentaire » ;
15. on clique sur le bouton « v » pour enregistrer les données.

### 3.2.1.2. Suppression et modification de données de l'onglet « Lemme »

À tout moment, il est possible de supprimer un lemme qui est enregistré dans la base de données ou d'en modifier les données :

1. pour supprimer complètement un lemme de la base de données (opération à bien méditer), il faut cliquer sur la croix rouge entourée d'un carré tout à droite dans le

bas de l'onglet « Lemme ». Une fenêtre intitulée « Confirmer la suppression » viendra demander la confirmation de suppression ;



Fig. 15 Édition – Ajout – Validation – Annulation – Suppression d'un lemme

2. pour modifier certaines données grammaticales :
  - a. on clique sur le crayon « Édition » de l'onglet « Lemme » afin d'éditer les données d'un lemme sélectionné (sur la manière de sélectionner un lemme, voir § 3.2.1) ;
  - b. on effectue les modifications des données telles que décrites au § 3.2.1.1 ;
  - c. on valide les modifications en cliquant sur « v » ;
3. pour modifier la graphie d'un lemme
  - a. on clique sur le crayon « Édition » de l'onglet « Lemme » afin d'éditer les données d'un lemme sélectionné (sur la manière de sélectionner un lemme, voir § 3.2.1) ;
  - b. on clique sur le bouton contenant une loupe en face du champ « Graphie standard » pour faire apparaître la fenêtre « Choisir une graphie » ;
  - c. on sélectionne la graphie à modifier en cliquant dessus ;
  - d. on clique sur le bouton muni d'un crayon afin d'éditer la graphie dans la fenêtre « Entrer une nouvelle graphie » ;
  - e. on effectue les modifications (voir au § 3.2.1.1, points 5-10) ;
  - f. on clique sur « OK » pour enregistrer les nouvelles données ;
  - g. après avoir sélectionné la nouvelle graphie qui convient, on clique sur « OK » pour validé le choix de cette graphie ;
  - h. on clique sur le bouton de validation « v » de l'onglet « Lemme » afin de stocker les nouvelles informations dans le Lexicon-Editor.
4. pour annuler les modifications apportées à un lemme, cliquer sur la croix rouge d'annulation, juste à droite du bouton de validation.

### 3.2.2. Les flexions

L'onglet « Flexions » possède la même structure générale que l'onglet « Lemme » (voir § 3.2.1). La liste déroulante, située à gauche, comporte l'ensemble des flexions déjà encodées pour un lemme déterminé. La partie centrale de l'interface reprend les données pertinentes en terme de flexion pour chaque catégorie du discours. En fonction de la catégorie du discours à laquelle il appartient, chaque mot possède une ou plusieurs flexions (*e.g.* une flexion par défaut pour les adjectifs *vs.* 34 flexions possibles pour un verbe). Chaque flexion reçoit un certain nombre d'attributs, ainsi :

1. les substantifs ; 1 flexion (---) et 3 attributs :
  1. détermination de l'état : absolu, construit, pronominal ou indéterminé (occurrence d'un substantif devant une lacune)
  2. détermination du genre : masculin, féminin ou indéterminé (n/a)
  3. détermination du nombre : singulier, duel, pluriel ou indéterminé (n/a)
2. les adjectifs ; 1 flexion (---) et 2 attributs :
  1. détermination du genre : masculin, féminin ou indéf. (contexte ne le permet pas)

2. détermination du nombre : singulier, pluriel ou indéterminé (n/a)
3. pour les verbes ; 34 flexions :
  1. complément verbal négatif
  2. forme figée
  3. *bw (ir=f) sdm=f*
  4. emphatique *i.ir=f sdm*
  5. emphatique *i.sdm=f*
  6. emphatique passive *i.sdm=f*
  7. emphatique perfective *sdm=f*
  8. emphatique prospective *sdm(.w)=f*
  9. emphatique *sdm.n=f*
  10. impératif
  11. impératif négatif *m sdm*
  12. inaccompli général
  13. infinitif ; 1 attribut :
    1. détermination de l'état : absolu, construit, pronominal ou indéterminé
  14. *ih-sdm=f*
  15. *k3-sdm=f*
  16. *mrr=f*
  17. pseudo-participe ; 1 attribut :
    1. détermination de la personne
  18. participe imperfectif actif
  19. participe imperfectif passif
  20. participe perfectif actif
  21. participe perfectif passif
  21. passif *sdm.w N*
  23. perfectif *sdm=f*
  24. forme relative (*i.*)*sdm=f* imperfective
  25. forme relative (*i.*)*sdm=f* perfective
  26. forme relative imperfective *mrr=f*
  27. forme relative *sdm.n=f*
  28. *sdm.in=f*
  29. *sdm.k3=f*
  30. *sdm.n=f*
  31. *sdm.t=f* active
  32. *sdm.t=f* passive
  33. subjonctif passif *sdm.tw=f*
  34. subjonctif *sdm=f*
  35. *hr-sdm=f*
4. les pronoms personnels ; 1 flexion (----) et 3 attributs :
  1. détermination de la personne
  2. détermination du nombre
  3. détermination du genre
5. les articles possessifs ; 1 flexion (----) et 3 attributs :
  1. détermination de la personne
  2. détermination du genre

3. détermination du nombre
6. les autres définissants (article défini, article indéfini et les démonstratifs) ; 1 flexion (----) et 2 attributs :
  1. détermination du genre
  2. détermination du nombre
7. les quantificateurs ; 1 flexion (----) et 2 attributs :
  1. détermination du genre
  2. détermination du nombre

**!Donner exemples de quelques analyse!**

La flexion nommée « default » est définie pour tous les lemmes invariables qui sont les verbes opérateurs, les pronoms interrogatifs, les connecteurs, les adverbes, les particules, les IDI et les morphèmes grammaticaux indépendants.

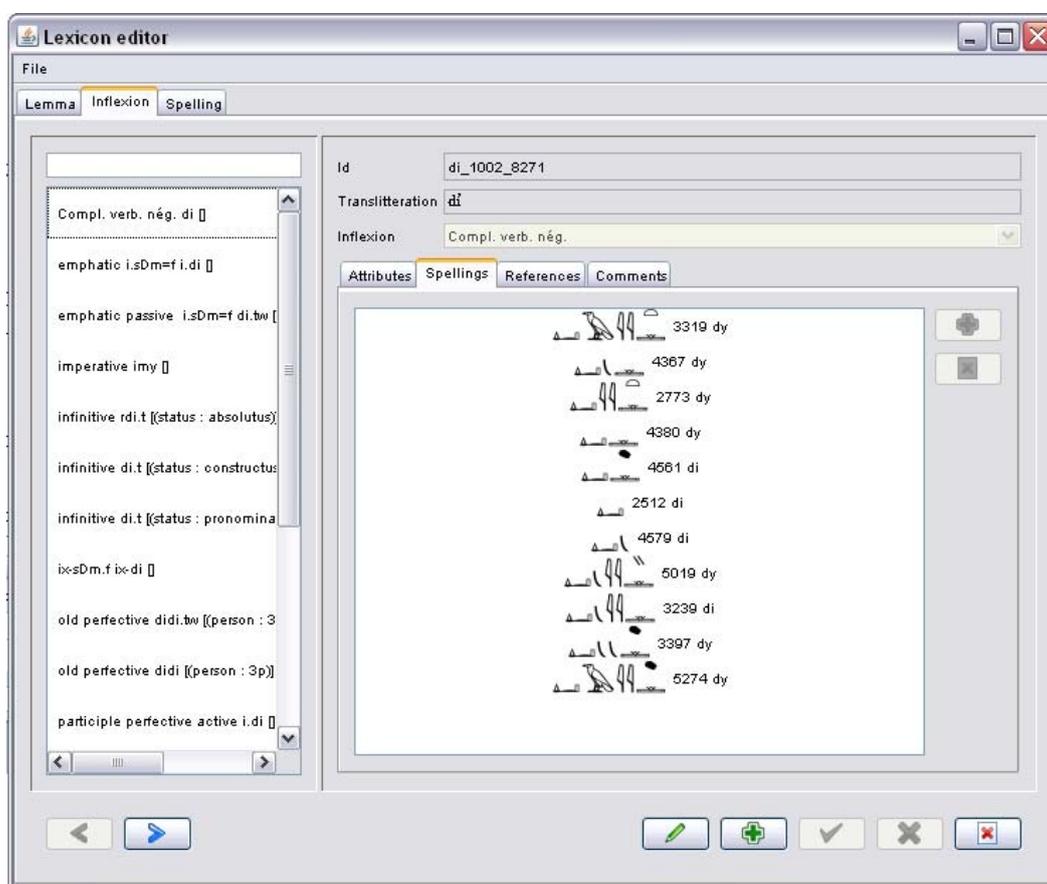


Fig. 16 Lexicon-Editor – onglet « Flexion »

### 3.2.2.1. Encodage d'une nouvelle flexion

Lorsqu'une flexion non encore attestée apparaît au cours de l'encodage d'un texte dans le Text-Editor, on sélectionne (par un clic) le lemme pour lequel la flexion doit être ajoutée dans la première liste déroulante. Ensuite, via « Fichier » > « Ouvrir le lexique » (ctrl + m), on accède au Lexicon-Editor qui affiche automatiquement le lemme sélectionné :

1. on clique sur l'onglet « Flexion » du Lexicon-Editor ;

2. on clique sur le bouton « + » pour encoder une nouvelle flexion ;
3. on place le curseur dans le champ « Translitteration » et on translittère le lemme avec les particularités graphiques propres à sa flexion (par exemple, *i.šm* à l'impératif) ;
4. on sélectionne la flexion adéquate dans la liste déroulante du champ « Flexion ». Pour les nombreuses flexions des verbes, il faut noter qu'après avoir cliqué sur la liste, on peut introduire le début du nom de la flexion au clavier ; un filtre place automatiquement la liste déroulante à hauteur des flexions correspondantes ;
5. dans l'onglet « Attribute » : en fonction de la flexion sélectionnée, il faut attribuer une valeur à certains attributs. On sélectionne la valeur *ad hoc* en regard de chaque attribut. Comme c'était le cas pour les attributs des « Partie du discours » (§ 3.2.1, seconde liste, point 1), si tous les attributs nécessaires n'apparaissent pas dans la fenêtre, il suffit de cliquer sur le bouton « + » en regard pour les faire apparaître.
6. dans l'onglet « Graphie » : à chaque flexion correspond une ou plusieurs graphies. Lorsque l'on crée une nouvelle flexion, il s'agit de lui associer une première graphie. Pour ce faire, on clique sur le « + » en regard de la fenêtre. Deux possibilités se présentent alors :
  - a. soit la graphie est déjà présente dans la liste de la fenêtre « Choisir une graphie », c'est-à-dire qu'elle est déjà attestée pour une autre flexion :
    - 1) on sélectionne cette graphie ;
    - 2) on clique sur « OK » pour valider son choix et la graphie apparaît alors dans l'onglet « Graphie » ;
  - b. soit la graphie n'est pas présente dans la liste de la fenêtre « Choisir une graphie », c'est-à-dire qu'elle n'est pas attestée pour une autre flexion :
    - 1) on clique sur le bouton « + » pour ouvrir la fenêtre « Entrer une nouvelle graphie » ;
    - 2) dans cette fenêtre, on place le curseur dans le champ « Translitteration » que l'on remplit ;
    - 3) on place ensuite le curseur dans le champ « MdC » afin d'introduire les codes définis dans le « Manuel de codage » correspondant à la graphie hiéroglyphique souhaitée ;
    - 4) un clic sur le bouton « fixer MdC » fait apparaître la graphie dans le champ « Hiéroglyphes » ;
    - 5) On peut ajouter des références renvoyant à la graphie grâce à l'onglet référence (sur son fonctionnement, voir § 3.2.1 seconde liste, point 13) ainsi que d'éventuels commentaires dans la fenêtre de l'onglet « Commentaire » ;
    - 6) on clique sur le bouton « OK » pour accepter la nouvelle graphie ;
    - 7) on sélectionne la nouvelle graphie encodée apparaissant dans la fenêtre « Choisir une graphie » ;
    - 8) on clique sur « OK » pour valider son choix et la graphie apparaît alors dans l'onglet « Graphie » ;
7. dans l'onglet « Références », on ajoute éventuellement des références spécifiques se rapportant à la flexion encodée (sur le fonctionnement de cet onglet, cf. § 3.2.1, seconde liste, point 2) ;
8. dans l'onglet « Commentaire », on encode les commentaires éventuels se rapportant à la flexion ;

9. on clique sur le bouton de validation « v » pour enregistrer l'ensemble des données se rapportant à la nouvelle flexion.

Dans le cas où il ne faut pas encoder une nouvelle flexion dans son ensemble, mais seulement associer une nouvelle graphie à une flexion existante, on suivra la procédure décrite au point 6 de la liste qui précède.

### 3.2.2.2. *Suppression et modification de données de l'onglet « Flexion »*

La procédure à suivre est exactement la même que pour la suppression ou la modification de données dans l'onglet « Lemme », voir § 3.2.1.2.

### 3.2.3. *Les graphies*

En cours de développement. Cet onglet qui permet actuellement de visualiser toutes les graphies attestées pour un lemme, permettra à terme l'encodage d'une graphie qui ne soit pas nécessairement liée à un lemme ou à une flexion.

## 3.3. DONNÉES ECDOTIQUES

L'interface Text-Editor permet d'enrichir le texte encodé de toutes les données ecdotiques propres aux textes égyptiens. Ces données peuvent concerner deux entités : les blocs-occurrences et le texte.

### 3.3.1. *Données ecdotiques concernant un bloc-occurrence*

L'ensemble des données ecdotiques concernant un bloc-occurrence sont accessibles via le menu « Éditer » > « Changer le statut d'un élément » et « Changer la couleur d'un élément ». Les particularités ecdotiques les plus fréquentes sont accessibles via des boutons de raccourcis au bas de la fenêtre d'encodage des blocs-occurrences.

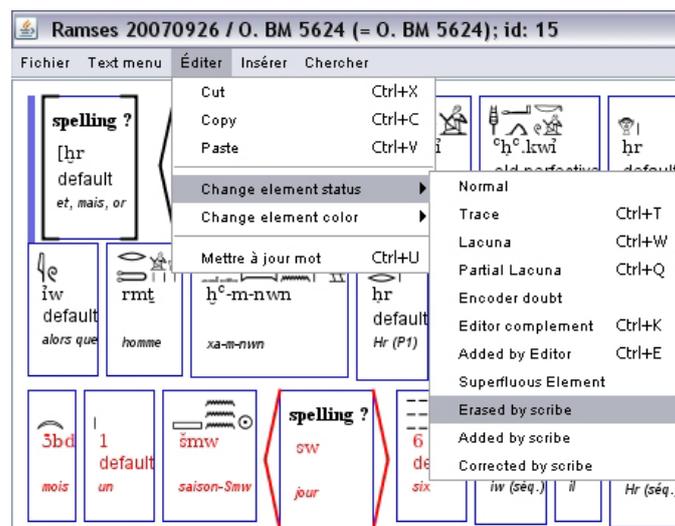


Fig. 17 Menu « Éditer » - « Changer le statut d'un élément »

Dans le menu « Changer le statut d'un élément », on peut définir les particularités ecdotiques suivantes pour chaque bloc-occurrence :

1. le statut « Normal », qui est affecté par défaut à tout bloc-occurrence, signifie que celui-ci n'est touché par aucune particularité ecdotique ;
2. le statut « Trace » (ctrl + t) signifie qu'il ne reste que des traces sur le support d'écriture. Cette marque est à utiliser quand l'éditeur pris comme référence l'utilise, et lorsqu'un signe ou un groupe de signes à peine lisible peut être restitué avec certitude ; l'encodeur veillera à encoder la restitution en grisé, e.g.  ;
3. le statut « Lacune » (ctrl + w) signifie que le bloc-occurrence est entièrement en lacune = [ ] ;
4. le statut « Lacune partielle » (ctrl + q) signifie que le bloc-occurrence est partiellement en lacune ; la partie lacunaire du lemme est encodée en grisé ;
5. le statut « Complément de l'éditeur » (ctrl + k) signifie que le bloc-occurrence est un ajout de l'encodeur pour permettre une meilleure compréhension du texte (à ne pas confondre avec un oubli du scribe) = ( ) ;
6. le statut « Ajout de l'éditeur du texte » (ctrl + e) signifie que le bloc-occurrence est nécessaire à la compréhension du texte et a été omis par le scribe = < > ;
7. le statut « Élément superflu » signifie que le bloc-occurrence est superflu et qu'il doit être omis = { } ;
8. le statut « Effacé par le scribe » signifie que le bloc-occurrence a été effacé par le scribe sur le support d'écriture ;
9. le statut « Ajouté par le scribe » signifie que le bloc-occurrence a été ajouté par le scribe en dehors de la ligne principale d'écriture, généralement au dessus de celle-ci (*supra lineam*) ;
10. le statut « Corrigé par le scribe » signifie que le bloc-occurrence a été corrigé par le scribe à la suite d'un repentir.

Lorsqu'un mot est complètement en lacune (point 3) mais peut être restitué, on veillera à ne pas lui associer de graphie, même si une interprétation est proposée par l'éditeur scientifique : celle-ci, même si elle est plausible, biaiserait les résultats ultérieurs de recherche sur les graphies effectivement attestées.

En dehors de ces dix marques ecdotiques, il faut mentionner l'existence de l'option « Doute du codeur » ; elle permet à l'encodeur de signaler son doute quant à l'analyse d'un bloc-occurrence donné afin que, lors de la procédure de validation de niveau 1 du texte (cf. § 0.2), les relecteurs aient l'attention attirée par les analyses ayant posé problème.

Dans le menu « Changer la couleur d'un élément », on peut choisir entre les options suivantes :

1. « Noir » (ctrl + b) : c'est la couleur par défaut affectée à chaque bloc-occurrence ;
2. « Rouge » (ctrl + r) : on affectera cette couleur à tous les blocs-occurrences qui sont rubriqués dans le document original ;
3. « Autre » : modifie la couleur du bloc-occurrence en bleu. Cette ressource n'est pas à utiliser par l'encodeur. ?Elle pourrait permettre de signaler les cas de remise à zéro d'une occurrence dans un texte?

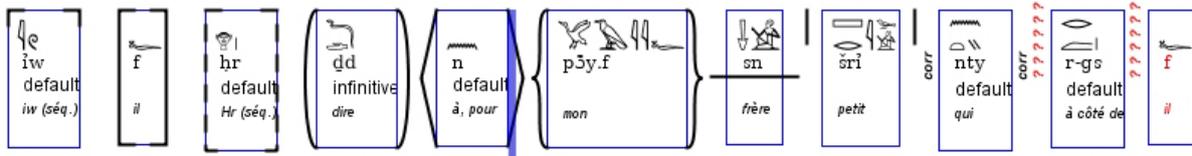


Fig. 18 Visualisation graphique des données ecdotiques

### 3.3.1.1. La combinaison des données ecdotiques

En cours de développement.

### 3.3.2. Données ecdotiques concernant le texte

Certaines données ecdotiques ne concernent pas les blocs-occurrences, mais le texte dans son ensemble ; il s'agit des marques de lacune et de ponctuation qui sont accessibles via le menu « Insérer » :

1. « Ajouter lacune » permet de mentionner la présence d'une lacune dans le document encodé. Lorsque l'on clique sur « Ajouter lacune », une fenêtre intitulée « Entrée » s'ouvre ; on encodera dans le champ « Entrer la valeur de l'étiquette » la longueur de la lacune en cadrat (e.g. « 4 c. ») lorsque celle-ci peut être estimée ; en millimètre ou en centimètre dans les autres cas (e.g. « 8 mm. », « 1 cm ») ; si l'estimation est approximative, on ajoutera « ca. » (e.g. « ca. 2 cm »). S'il est impossible d'estimer la longueur de la lacune, on remplira le champ par un point d'interrogation : « ? » ;
2. « Ajouter Ponctuation » permet d'insérer une marque de ponctuation dans le texte. Les marques de ponctuation étant généralement ajoutée à l'encre rouge dans les textes égyptiens, on n'omettra pas de définir « Changer la couleur de l'élément » en rouge (cf. § 3.3.2).

## 3.4. TRADUCTION ET COMMENTAIRE

La traduction de chaque proposition d'un texte est encodée dans le champ « traduction » du Text-Editor.

Tout commentaire en général (concernant la littérature en rapport avec une proposition, une question en suspens, une proposition d'analyse, ...) se note dans le champ « commentaire » du Text-Editor.

À réaliser. Définir les grands principes prévalant pour la traduction et l'utilisation du champ commentaire : **prendre position sur l'orthographe à suivre pour les noms de dieux, etc.** (Stéphanie)

#### 4. LE SYNTAX-EDITOR

En développement.

## 5. LES MODULES DE RECHERCHE

Deux modules de recherche sont créés en relation avec la base de données *Ramsès*. Le premier, relativement simple, est destiné à répondre à des questions qui se posent lors de l'encodage et est intégré dans l'interface du Text-Editor. Le second, beaucoup plus complexe, permet des recherches croisées sur différent niveau d'analyse et est destiné à des études linguistiques avancées. Ce dernier possède une interface spécifique.

### 5.1. LES FONCTIONNALITÉS DE RECHERCHE LORS DE L'ENCODAGE

Le Text-Editor permet la recherche d'un lemme (éventuellement avec une flexion et/ou une graphie particulière) dans le texte en cours d'encodage ou dans l'ensemble de la base *Ramsès*. Ces recherches simples sont destinées à répondre à des problèmes que rencontre l'encodeur lors de la saisie d'un texte. Il pourra accéder, grâce à celle-ci, aux analyses qui ont été proposées pour le lemme dans d'autres contextes.

Pour procéder à une recherche, utiliser le menu « Chercher » > « Chercher un mot » qui ouvre la fenêtre « *Recherche d'occurrences simples* » :

1. taper dans le champ « Filter » la translittération du lemme à rechercher ;
2. les listes des lemmes, flexions et graphies se mettent alors à jour en fonction des possibilités correspondant à cette translittération ;
3. sélectionner le lemme et/ou la flexion et/ou la graphie à rechercher ;
4. lancer la recherche en cliquant sur le bouton « Rechercher ». Deux choix sont possibles : dans toute la base de données « Dans la base » ou dans le texte en cours d'encodage seulement « Dans le texte » ;
5. les résultats de la recherche apparaissent sous la forme d'une liste en dessous du bouton « Rechercher ». Pour les visualiser, il suffit de double-cliquer sur le texte souhaité.

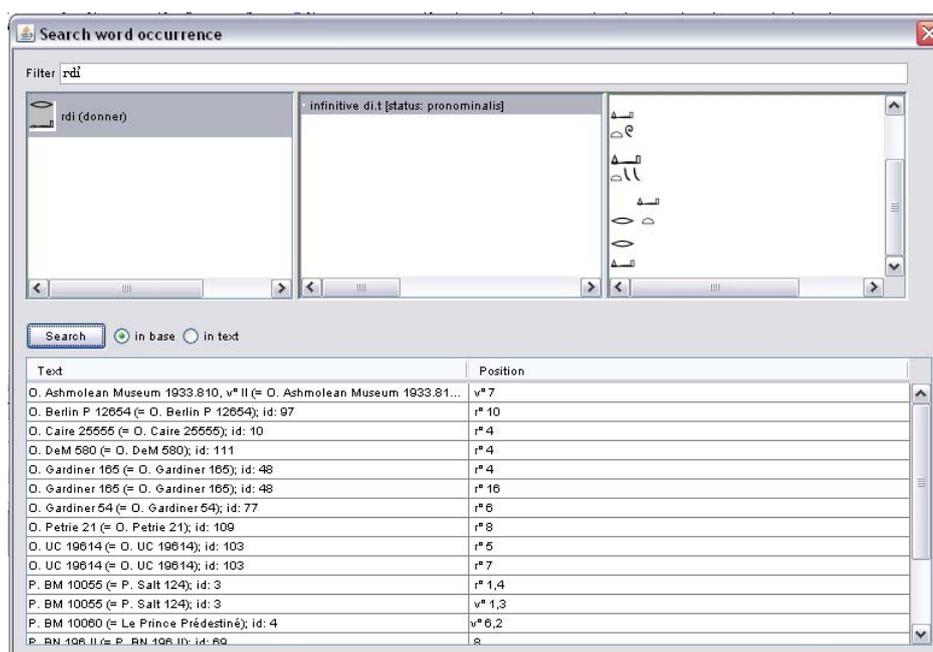


Fig. 19 Fenêtre « *Recherche d'occurrences simples* »

## 5.2. INTERFACE DE RECHERCHE AVANCÉES

À décrire. (Stéphane)

Trois onglet

## 6. À REALISER

Description du menu insérer : mot, fin de proposition.

Ajouter les références dans le document en ligne